



Non respect de procedure licenciement

Par **paysagiste**, le **02/02/2009 à 10:22**

bonjour rnrnmon patron m'as convoqué le 23 janvier pour un licenciement , je lui dis economique il dis trop long , pour faute simple .on discute il me dis indemnité , me dis avoir travaillé une semaine en janvier , je lui dis cause intemperie il m'as dis de rester chez moi , je lui dis me dois mon mois complet jusqu'a mon licenciement , il ne veut pas me payer mon mois preavis , je lui dis c'est un droit , en conclusion nous somme tomber d'accord les congés , le mois preavis , et le mois janvier , il m'as dis oui mais tant que je n'ais pas vu mon cheque je le crois pas sa dure deja 3 semaines. alors il est deja hors la loi pour licenciement abusif et non respect la procedure .rnrnQue dois je faire , sachant bien sur qu'il rembaucheras derriere moi de suite .